

LA REVUE DE L'ÉCRAN

L'EFFORT CINÉMATOGRAPHIQUE

ORGANE D'INFORMATION ET D'OPINION CORPORATIVES

Directeur-Rédacteur en Chef: **André de MASINI** Directeur Technique: **C. SARNETTE**

43, Boulevard de la Madeleine — MARSEILLE — Téléph. : National 26-82

ABONNEMENTS - L'AN : FRANCE 40 FRANCS - ÉTRANGER 60 FRANCS — R. C. Marseille 76.236

12^{me} ANNÉE - N° 300

TOUS LES SAMEDIS

23 SEPTEMBRE 1939

ACTUALITÉS

La semaine passée, sans être particulièrement brillante — aucun de nous n'en espérait tant — a été marquée, dans l'ensemble de la région, par des velléités très nettes de défense et d'adaptation de notre industrie.

Les agences de Marseille, toutes ouvertes — à l'exception d'une ou deux qui, espérons-le, reprendront bientôt leur activité — ont à nouveau reçu la visite d'un nombre raisonnable de directeurs de cinémas, venus dater des films, traiter des programmes pour la semaine suivante, et prendre des arrangements.

Le premier désarroi passé, le public s'est fait plus nombreux dans les salles obscures et les matinées de samedi et de dimanche furent à Marseille plus que satisfaisantes, dans certaines salles qui refusèrent du monde.



Ma Tante Dictateur, un film comique désopilant qui triomphe cette semaine à l'écran de l'Hollywood de Marseille. — (Etoile Film).

On peut donc tirer de ces indications, trois semaines après le déclenchement de la catastrophe, des conclusions assez favorables, surtout si l'on tient compte de tout ce que l'on a pas fait, de tout ce qu'il faudrait se décider à faire avant longtemps. Et comme notre seule raison actuelle de paraître est d'enfoncer dans la tête de chacun des vérités qui ont grand besoin d'y pénétrer, je ne crois pas avoir à m'excuser de reprendre les arguments de Sarnette et d'Arlaud dans notre dernier numéro.

Et d'abord, regrettons que la bonne volonté du public et des gens du cinéma, n'ait pas été plus (*1 mot censuré*) encouragée. Laissons de côté, si vous le voulez bien, et parce qu'elle n'a pas encore été nettement posée, la question des taxes, qui demeure pressante, et sur laquelle nous aurons à revenir. Mais il était deux demandes à satisfaire d'une manière immédiate, et qui n'étaient pas capitales seulement pour l'exploitation cinématographique :

Primo, il fallait redonner de la lumière, le plus de lumière possible.

(16 lignes censurées)

Et *secundo*, comme corollaire — ce n'est pas pour Marseille que je parle, mais pour de nombreuses villes de la région — il faut sans plus tarder que l'autorité tolère à nouveau l'ouverture des salles, au moins jusqu'à onze heures du soir, car c'est surtout le soir que l'on va au cinéma en semaine, et on ne peut concevoir qu'une exploitation vive sans l'apport des soirées.

Si le Gouvernement avait fait preuve d'hostilité ou d'indifférence à l'égard du Cinéma, on pourrait le comprendre, sinon l'approuver. Mais puisqu'il vient de lui témoigner officiellement son intérêt, par l'intermédiaire de son Commissariat Général aux Informations, et par la note que l'on sait, il faut insister pour que ses actes ne soient pas en contradiction trop formelle avec ses désirs.

(8 lignes censurées)

Je ne parlerai que pour mémoire, me réservant d'y revenir lorsque je serai au courant des pourparlers engagés à ce sujet, de la question des traites et des à-valoir entre producteurs et distributeurs, qui dépend, elle aussi, en

grande partie, de la compréhension diligente du Gouvernement.

Mais, si j'ai salué, tout à l'heure, la bonne volonté des gens de notre corporation, cela ne veut pas forcément dire qu'il la faille trop admirer, et à plus forte raison n'en pas attendre davantage.

Il faut regretter que la distribution n'ait pas, dans ses réunions syndicales, toujours fait preuve de l'esprit de corps, de la cohésion que commandaient les circonstances tragiques que nous traversons.

Il faut regretter que l'Association des Directeurs n'ait pas plus nettement manifesté son existence (ou alors, qu'attend-elle pour le faire savoir ?) en présence des problèmes que son autorité eût pu contribuer à résoudre.

Il faut regretter sur le plan particulier, que les directeurs de salles, animés d'un louable désir de ne pas lâcher pied, n'aient su, une fois de plus, user que de moyens défensifs: Réduction maximum du prix des films, suppression totale de la publicité. Plus une affiche en ville: le public n'est tenu au courant du spectacle, et depuis huit jours seulement, que par quelques lignes dans les journaux. J'ai vu des exploitants refuser de prendre des photos, ou un film annonce. C'est lamentable!

Du reste, si la question de location des films demande à être reconsidérée, je pense qu'elle devra l'être, dans la période qui va suivre, non pas en raison des doléances, souvent justifiées mais invariables, du propriétaire de salle, mais en raison des possibilités, établies aussi exactement que possible, des localités intéressées. Certaines d'entre elles ont reçu, du fait de la guerre, un coup terrible. D'autres apparaissent, à l'examen, infiniment moins à plaindre. Ne me citait-on pas le cas d'une petite ville de Bretagne où la population était passée, en quelques jours de 10.000 à 30.000 habitants, et où les recettes avaient va-

rié du simple au double? Souhaitons que ceux des directeurs — peut-être sont-ils rares? — qui n'ont pas trop souffert de l'état de chose actuel, comprennent que leur effort doit être proportionné à leur recette, et qu'à ne pas vouloir aider la location en ces temps difficiles, ils risquent fort de n'avoir plus rien à passer, un de ces jours.

Voici, longuement répétées, des choses sur lesquelles, ne nous leurrons pas, il y aura encore à revenir. Je n'aurai garde de mépriser ces sujets, même s'ils ne se prêtent pas à de brillants développements, car de leur solution dépend la vie de notre industrie.

Et aussi parce que j'ai l'impression qu'il est superflu, et parfois dangereux de chercher à briller, par le temps qui court.

A. de MASINI.

L'IMPRIMERIE
au service
DU CINÉMA
MISTRAL
C. SARNETTE
Successeur
à **CAVAILLON**
Téléphone 20

GRANET-RAVAN
MAISONS FLATIN-GRANET & C^{ie} & GRANET-RAVAN REUNIES

SERVICE EXTRA RAPIDE PARIS MARSEILLE EN 12 HEURES
POUR LE CINÉMA.

GRANET-RAVAN vous rappelle qu'il est spécialisé dans le transport des Films en Service Rapide de Paris à Marseille et particulièrement de la distribution sur le littoral en collaboration avec la MAISON BERTIL DE NICE

MARSEILLE 5 ALLÉES L. GAMBETTA
TEL. NAT. 40.24.40.25
ALGER 6 RUE COLBERT
TÉLÉPHONE: 10.06

40 RUE DU CAIRE PARIS TÉLÉPH. GUT 85.77
4 RUE ST DENIS ORAN TÉLÉPHONE 206.16

9 R. MARÉCHAL PÉTAÏN NICE TÉLÉPHONE: 838.69
33 R. DE COMPIÈGNE CASABLANCA TÉLÉPHONE: 06.29

A TRAVERS LA PRESSE

CHEZ LES AUTRES

Le travail d'un « revuiste de Presse » se trouve brusquement simplifié à l'extrême... *Cinémonde* après avoir assez crânement annoncé qu'il continuait et sorti un numéro « au-dessus des contingences », comme disait tel chroniqueur officiel, s'est vraisemblablement vu retardé malgré lui par ces contingences. *Pour Vous* fait une rétrospective du bon temps et un éditorial qui est une sorte de « pour prendre congé de la Paix » où il prévoit malgré tout que :

Il est vraisemblable cependant que dans quelques temps, avec des moyens de fortune, les studios reprendront leur activité.

Mais il ne s'agit pas encore de cela. Tous, d'abord, à la frontière !

En ce qui concerne la première opinion de notre confrère, celle concernant les studios, la *Cinématographie Française*, l'un des deux seuls corporatifs qui nous soient parvenus donne quelques précisions et lance un appel:

Nous disions, la semaine dernière, que le travail continuait dans quelques studios, et nous signalions le dévouement et l'esprit d'équipe de tous les collaborateurs, artistiques, techniques, et du personnel des studios, qui avaient permis l'achèvement ou la continuation de films en cours.

Provisoirement, il en est certains qui, tel Pathé à Joinville, ont travaillé jusqu'à samedi, achevant le montage de décors, ou permettant la terminaison de films. (Exemple: Saint-Maurice où *Le Duel* est terminé ou Place Clichy qui resta ouvert lundi 4 septembre pour finir *Grey contre X*. Le travail fut ensuite interrompu.

Dans la plupart des cas, des permanences téléphoniques renseignent sur la situation. Souhaitons, en tout cas, que bientôt une organisation soutenue par les pouvoirs publics favorise le rétablissement d'une activité partielle mais indispensable pour la bonne fin de films déjà bien entamés, et que soient rouverts un ou plusieurs studios de prises de vues, afin que la production française subsiste et mérite une fois de plus, sa réputation d'industrie courageuse.

L'Ecran (le second des deux présents) publie un renseignement d'or-

dre légal d'une inestimable valeur.

En dépit des gens si bien renseignés et qui retrouvent, tout frais dans leur mémoire, les souvenirs de 1914 pour les adapter, inchangés, aux temps modernes, il n'y a pas de moratoire général en ce moment, et il n'en est pas prévu. Il était bon que cela fut souligné, car le « moratoire de fait » appliqué depuis une vingtaine de jours a déjà eu dans cette corporation, entre autres, des conséquences qui vont chaque jour s'aggravant.

Il serait assez bon que tous ceux qui devant leur coffre-fort bien clos mettent les bras en croix pour dire à leur visiteur: « *Il est vide, impossible... c'est la guerre...* » sachent qu'en ce qui les concerne, en tout cas, les sommes dues le restent et sont payables dans les délais prévus :

La législation de 1914-1918 suspendait les délais à l'égard de tous, même des non-mobilisés. Le Gouvernement actuel, estimant que cette mesure menait à la paralysie des affaires, adopte le principe de ne pas suspendre le délai en ce qui touche les non-mobilisés de l'intérieur, quitte à permettre aux tribunaux de leur accorder des délais s'il y a lieu.

D'autre part, à l'expression de « mobilisé » employée en 1914-1918 on substitue celle de :

« militaires appartenant aux forma-

tions de l'armée ou du territoire « et personnel des formations visées « par l'article 11, 1^{er} § e de la loi « sur l'organisation de la nation en « temps de guerre. »

Enfin, les pouvoirs de dérogation du Président du Tribunal sont très élargis.

Il est certain que ce texte mérite, malgré tout et en dépit des « mansuétudes » prévues par le dernier paragraphe, un assouplissement.

D'une part, s'il est très bien que la non-institution du moratoire général limite l'activité et les affaires des pêcheurs en eau trouble, il ne faut pas oublier qu'il est quantités de cas spéciaux. Tel qui est mobilisé et de ce fait bénéficie du moratoire, fait diriger son exploitation par un tiers dans des conditions qui peuvent être normales, alors que tel autre « resté dans ses foyers » voit son activité radicalement arrêtée par le contre-coup de la « crise ».

Tout cela dépasse le cadre rigide d'un décret même lorsqu'il recommande les « aménagements désirables » comme c'est le cas dans celui consacré aux impôts et que cite également *L'Ecran* :

« En matière fiscale, il résulte des dispositions du présent projet que les « impôts continueront, en principe, « d'être exigibles dans les mêmes conditions qu'en temps de paix. Mais le « recouvrement en sera assuré, à l'égard « des personnes ou sociétés visées à « l'article premier, avec tous les aménagements désirables. L'administration s'abstiendra, en règle générale, « d'engager ou de poursuivre des instances et d'accomplir des actes d'exécution contre les redevables. Il ne « pourra être dérogé à cette règle qu'exceptionnellement et dans des conditions qui seront fixées par décret. »

Dans tous ces détails, au-delà de tous les arrêtés, s'impose l'urgence d'une commission provisoire du cinéma, qui arrêtera les moyens-termes et les aménagements indispensables à la remise en marche de notre corporation.

(3 lignes censurées)

M. ROD.

CHEZ
Charles DIDE
35, Rue Fongate — MARSEILLE
Téléphone: Lycée 76.60
vous trouverez les meilleurs techniciens spécialistes
pour les Réparations
MÉCANIQUES et ÉLECTRIQUES
de votre
MATÉRIEL DE CABINE
Pièces détachées pour Appareils de toutes marques
AGENT DES
APPAREILS SONORES
"UNIVERSAL"
et du Matériel
BROCKLISS *Simplex*

Technique Organisation Méditerranée



"SCODA"
LE FAUTEUIL DE QUALITÉ
Usine à Marseille
Ets RADIUS, 130, Bd Longchamp

POUR VOS
RÉPARATIONS de PROJECTEURS
et FOURNITURES
Adressez-vous
aux
ETABLISSEMENTS
Charles DIDE
35 Rue Fongate, MARSEILLE
Tél. Lycée
76-61
Agent du Matériel Sonore
"UNIVERSEL"
Agent du matériel
BROCKLISS SIMPLEX

LE CONFISEUR DU CINEMA
18, R. Pierre LeVée
PARIS-XI
Massilia
74, Bd Chave
MARSEILLE

PROJECTEURS A. E. G.
EQUIPEMENTS SONORES
KLANGFILM
Système Klangfilm Tobis
AGENCE DE MARSEILLE
6, BOULEVARD NATIONAL
Tél. N. 54-56

Directement au Constructeur
**Appareils Parlants
"MADIAVOX"**
et tout le Matériel
12-14, RUE ST-LAMBERT
MARSEILLE
Tél.: Dragon 58.21
TRANSFORMATIONS
REPARATIONS
NOMBREUSES REFERENCES

**Amplificateurs
Matériel Sonore**
Agence Régionale
CINEMATELEC
29, Bd LONGCHAMP
MARSEILLE
Tél.: N. 00-66.

Tout le MATÉRIEL
pour le CINÉMA
CINEMATELEC
29, Bd LONGCHAMP
MARSEILLE
Tél.: N. 00-66.
Réparations Mécaniques
Entretien — Dépannage

AUTOMATICKET
CONTROLES
AUTOMATIQUES
Agence Sud-Est
CINEMATELEC
29, Bd LONGCHAMP
MARSEILLE

ENSEIGNES LUMINEUSES
NEON ET AUTRES
GAZ
Eclairages par
TUBES LUMINESCENTS
F. MAURIN
54, RUE SENAC
Tél.: Lycée 00-75
Toutes Enseignes
de Jour et de Nuit
Devis Gratuits sur demande

Filmolaque
« Triple la vie du film »
Vernissage Integral
Rénovation des
Copies Usagées
**39 Rue Buffon
PARIS 5ème**
Tél.: PORT-ROYAL 28 97

**CINE-MECCANICA
MILANO**
Agent Régional
W. DE ROSEN, Ing. ESE
278, Bd National - MARSEILLE
Tél.: N. 29-21.

**LA TECHNIQUE
Cinématographique**
Revue mensuelle fondée en 1930
consacrée exclusivement à
la technique du cinéma et
ses applications.
LE CINÉASTE, son supplé-
ment du petit format.
LE FILM SONORE, son sup-
plément corporatif.
Abonnement France et
Colonies 50 frs. par an.
34, Rue de Londres - PARIS-8

ETABLISSEMENTS
FERRER - AURAN
Électricité Générale
Sonorisation
S, RUE MOUSTIER
MARSEILLE
Tél.: C. 30-09

Ets **BALLENCY**
Constructeur
TOUT LE MATÉRIEL
DE
CINÉMA
AU
PRIX DE GROS
22, RUE VILLENEUVE
Tél.: N. 62-62.

**CHAUFFAGE
CLIMAT
VENTILATION**
Th. H. FOLLENBACH
Ingénieur breveté
AUBAGNE (B.-du-Rh.) Tél.: 95

Corrections acoustiques
ITA PARIS
8, Rue
LINCOLN
Agence du Sud Est :
CINEMATELEC
29, Bd Longchamp - MARSEILLE

DIRECTEURS de Salles de Spectacles...
UTILISEZ NOS
Bâtonnets de Crème Glacée
DOMINO
de qualité supérieure, présentés sous pa-
pier aluminium double de papier paraffiné,
monté sur bâtonnets bois afin d'en rendre
la dégustation plus facile.

CONSERVATION ASSURÉE par MEUBLE ÉLECTRIQUE
Nous consulter pour Prix & éclaircs selon quantité.
Fournisseur des plus grandes salles de France et d'Algérie
ÉCHANTILLONS GRATUITS SUR DEMANDE
Nos bâtonnets correspondent à la dénomination
« CRÈME GLACÉE » du décret du 30 mai 1937
Société A^{me} CRÈME - OR
FABRIQUE DE PRODUITS GLACÉS PASTEURISÉS
112, Avenue Cantini - MARSEILLE
Téléph. : D. 12.26 - D. 73 86.
Le **GLACIER DU CINÉMA**

L'IMPRIMERIE
au service
DU CINÉMA
MISTRAL
C. SARNETTE
Successeur
à **CAVAILLON**
Téléphone 20

Express Transport Ltd
46, Rue des Phocéens - MARSEILLE
Téléphone : Colbert 77 63
Spécialistes des Transports de Films
**SERVICE Rapide Spécial
PARIS - MARSEILLE
et vice versa**
Tout ce qui concerne le Film
Les Messagers du Cinéma
Centred'Entreposage Cinématographique
LA COURNEUVE - PARIS
UNIQUE EN FRANCE

vous rappelle par **ORDRE ALPHABÉTIQUE**, la liste des films qu'elle
tient à votre disposition à partir de ce jour, et qui ont reçu le
visa de la Commission de Contrôle de Presse :

- AFFAIRE DU COURRIER DE LYON
- ANGELE
- BICHON
- BONNE CHANCE
- CESAR
- CHARME DE LA BOHEME
- CHEMINEAU (Le)
- CHIPEE
- CIGALON
- CLOWN BUX
- DAME AUX CAMELIAS (La)
- DERNIERE VALSE (La)
- DEUX GOSES (Les)
- DOMPTEUR (Le)
- FANNY
- FAUTEUIL 47 (Le)
- FEMME DU BOULANGER (La)
- GAITES DU PALACE (Les)
- GENDRE DE M. POIRIER (Le)

- GOUALEUSE (La)
- HOMMES DE PROIE (Les)
- LEOPOLD LE BIEN-AIME
- MAITRE DE FORGES (Le)
- MARIUS
- MERLUSSE
- MONSIEUR SANS-GENE
- PASTEUR
- PAYS DU SOLEIL (Au)
- PRESIDENTE (La)
- QUATRE HEURES DU MATIN
- REGAIN
- ROMAN D'UN JEUNE HOMME
- RUISSEAU (Le) [PAUVRE (Le)]
- SCHPOUNTZ (Le)
- SAMSON
- SANS FAMILLE
- TROIS VALSES
- VISAGES DE FEMMES
- VOUS N'AVEZ RIEN A DECLARER

MIDI - CINÉMA - LOCATION

17, Boulevard Longchamp, MARSEILLE - Tél. National 48-26

... Qu'il faut avoir sous la main

Chambre Syndicale des Distributeurs de Films de Marseille et du Sud-Est

LA CENSURE DES FILMS

La Chambre Syndicale des Distributeurs de Films de Marseille et du Sud-Est, à la demande de la Commission de Contrôle des Informations de Presse, rappelle à tous les Distributeurs de Films comme à tous les Exploitants de Salles cinématographiques, que tous les Films projetés sur les écrans publics, doivent avoir été spécialement admis par la Commission de Contrôle des Informations de Presse siégeant à Marseille : 35, rue Ste-Victoire.

Le Lundi de chaque semaine, les Distributeurs doivent adresser à la Commission de Contrôle des Informations de Presse, la liste des Films devant passer à Marseille (Ville et Banlieue) dans le courant de la semaine. De même les Etablissements cinématographiques doivent de leur côté faire viser leurs programmes à cette même Commission, le même jour.

CINEMATELEC

29, Boulevard Longchamp
MARSEILLE — Tél. N. 00-66

La meilleure organisation Régionale
pour tout ce qui concerne

Le Matériel de Cinéma

ÉTUDES et DEVIS GRATUITS
pour toutes Installations et Transformations

RÉPARATIONS MÉCANIQUES
de Projecteurs toutes marques
Stock de pièces

Service Dépannage Sonore

Charbons de Cinéma
" LORRAINE " et " COLUMBIA "

Il est rappelé que les sanctions prévues pour l'inobservation des prescriptions de censure vont jusqu'à la confiscation des Films, l'amende et la fermeture des Etablissements incriminés.

Communiqué.

Une Délégation de la Chambre Syndicale des Distributeurs de Films de Marseille et du Sud-Est a été reçue à la Préfecture le 19, courant.

Cette Délégation a tout d'abord assuré le Représentant du Pouvoir Central des efforts auxquels sont disposées toutes les Maisons de Distribution de Films pour répondre au vœu du Gouvernement exprimé par la Presse, tendant à la continuation normale du fonctionnement des Industries cinématographiques.

La Délégation a présenté à M. le Préfet ses suggestions concernant les mesures qui paraissent propres à favoriser la continuation des Services de Location de Films, mesures qui doivent, bien entendu, se plier aux exigences de la situation actuelle.

Parmi celles-ci, la Délégation a demandé que soit autorisée une dérogation, pour les Salles de cinéma, aux prescriptions concernant l'extinction totale des éclairages de nuit.

Elle a également demandé à M. le Préfet que le Gouvernement s'intéresse à la situation particulière des rapports entre Distributeurs et Producteurs.

Elle a enfin sollicité l'attention des Pouvoirs Publics sur la question du rétablissement des transports normaux en faveur des colis de films à destination des Salles cinématographiques.

Les questions corporatives qui ont fait l'objet de cette démarche ont également motivé l'envoi à Paris d'une Délégation du Bureau conduite par son Président, M. Guy-Maïa. Cette Délégation est actuellement dans la Capitale où elle est attendue par le Bureau de la Représentation intersyndicale de l'Industrie Cinématographique, chargée de représenter actuellement les intérêts de tous les Membres de la Corporation et d'appuyer la défense de ses intérêts auprès des Pouvoirs Publics.

il y a des
sièges de spectacle...



...mais il n'y a

QU'UN
FAUTEUIL DE CINÉMA



CELUI QUI VIENT
des
ÉTABLISSEMENTS
RADIUS

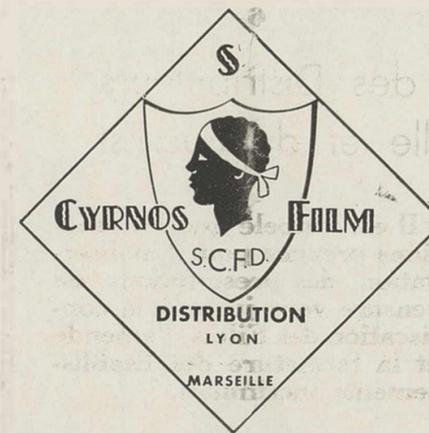
130, Boul. Longchamp
MARSEILLE

Téléph. : National 38-16 - 38-17

CONSULTEZ
MADIAVOX

Le Gérant : A. DE MASINI

Imprimerie MISTRAL - CAVAILLON.



Films agréés par la Commission de Contrôle de Presse :

(Par ordre alphabétique)

LA BÊTE HUMAINE
BLANCHETTE
LA BRIGADE SAUVAGE
LE CLUB DES ARISTOCRATES
LE COUPABLE
LA CITE DES LUMIERES
LES DEMI-VIERGES
LA FLAMME
FRANÇOIS I'

FRERES CORSES
JOSETTE
KATIA
LUMIERES DE PARIS
NAPLES AU BAISER DE FEU
NOTRE DAME D'AMOUR
REMONTONS les CHAMPS-ELYSEES
SERGE PANINE
LA TENTATION

Films doublés américains

LA BELLE CAPTIVE
LE BRAVE JOHNNY
CAPITAINE BAGARRE
HOLLYWOOD-HOLLYWOOD
L'OMBRE QUI FRAPPE
LES PERLES SANGLANTES

Films de Première partie

AS DU REPORTAGE
LE DRAME DU TERMINUS
UN DRAME A HOLLYWOOD
LE DIAMANT TRAGIQUE
COMME SUR DES ROULETTES
GUET-APENS
IRMA LUCINTE, VOYANTE

LA MAIN DE SINGE
LE MAITRE DU MONDE
LE MYSTERE DE LA MAISON-BLANCHE
LE PETIT CHEMIN
PILOTE X.
RIEN QUE NOUS DEUX
10 Films de CHARLOT en deux bobines

20, Cours Joseph Thierry, 20, MARSEILLE - Tél. N. 62-40

LES GRANDES MARQUES DU CINEMA

MIDI
Cinéma
Location

MARSEILLE
17, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 48-26



AGENCE DE MARSEILLE
26, Rue de la Bibliothèque
Tél. Lycée 18-76 18-77



50, Rue Sénac
Tél. Lycée 46-87



53, Rue Consolat
Tél. : N. 27-00
Adr. Télég. : GUIDICINE



ALLIANCE CINÉMATOGRAPHIQUE
EUROPÉENNE
52, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 7-85



AGENCE DE MARSEILLE
M. PRAZ, Directeur
114, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 01-81



AGENCE DE MARSEILLE
103 Rue Thomas
Tél. : N. 23-65



131, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 42-10



75, Boulevard de la Madeleine
Tél. : N. 62-14



AGENCE DE MARSEILLE
53, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 50-80



AGENCE DE MARSEILLE
43, Rue Sénac
Tél. Lycée 71-89



44, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 15.00 15.01
Télégrammes : MAÏAFILMS



PATHE - CONSORTIUM - CINEMA
90, Boulevard Longchamp
Tél. N. 15-14 15-15



81 Rue Sénac 81
Tél. Lycée 36-01



20, Cours Joseph-Thierry, 20
Téléphone N. 62-04



AGENCE DE MARSEILLE
89, Boulevard Longchamp
Téléph. National 25-19



DISTRIBUTION
117, Boulevard Longchamp
Tél. N. 62-59



120, Boulevard Longchamp
Tél. N. 11-60



FILMS Angelin PIETRI
76 Boulevard Longchamp
Tél. N. 64-19

PRODIEX

D. BARTHÈS
73, Boulevard Longchamp, 73
Téléphone N. 62-80



130, Boulevard Longchamp
Téléphone N. 38-16
(2 lignes)



54, Boulevard Longchamp
Tél. N. 16-13 - Adresse Tél. gr.
FILMSONOR MARSEILLE



1, Boulevard Longchamp
Téléphone N. 63-59



FILMS J. MEIRIER
32, Rue Thomas
Téléphone N. 49-61

ET LES AGENCES REGIONALES